

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.251.436 un actif net de D : 3.215.110 et un bénéfice de la période de D : 225.863.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Les disponibilités représentent à la clôture de la période, 21,40% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 avril 2026

Le Commissaire Aux Comptes

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2026

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	2 555 522	1 554 508	1 936 983
Actions et droits rattachés		2 555 522	1 554 508	1 936 983
Placements monétaires et disponibilités		695 914	340 901	525 248
Disponibilités		695 914	340 901	525 248
TOTAL ACTIF		3 251 436	1 895 409	2 462 232
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	5	10 384	11 585	13 843
Autres créditeurs divers	6	25 943	22 061	25 713
TOTAL PASSIF		36 326	33 646	39 556
ACTIF NET				
Capital	7	3 168 847	1 841 100	2 370 233
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		64 264	32 252	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(18 001)	(11 589)	52 442
ACTIF NET		3 215 110	1 861 763	2 422 675
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 251 436	1 895 409	2 462 232

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres	8	-	-	100 181
Dividendes		-	-	100 181
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		-	-	100 181
Charges de gestion des placements	9	(9 654)	(6 417)	(29 103)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(9 654)	(6 417)	71 078
Autres charges	10	(6 646)	(5 631)	(27 481)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(16 300)	(12 048)	43 598
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 701)	459	8 844
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		(18 001)	(11 589)	52 442
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 701	(459)	(8 844)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		230 567	(118 776)	4 162
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		16 369	333 356	439 153
Frais de négociation de titres		(4 772)	(5 709)	(17 323)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		225 863	196 823	469 589

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	225 863	196 823	469 589
Résultat d'exploitation	(16 300)	(12 048)	43 598
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	230 567	(118 776)	4 162
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	16 369	333 356	439 153
Frais de négociation de titres	(4 772)	(5 709)	(17 323)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	566 571	(355 319)	(67 172)
Souscriptions			
- Capital	581 405	103	608 818
- Régularisation des sommes non distribuables	23 609	12	127 539
- Régularisation des sommes distribuables	11 048	1	21 126
Rachats			
- Capital	(47 099)	(340 152)	(715 892)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 465)	(9 059)	(96 482)
- Régularisation des sommes distribuables	(927)	(6 225)	(12 282)
VARIATION DE L'ACTIF NET	792 434	(158 496)	402 417
ACTIF NET			
En début de période	2 422 675	2 020 259	2 020 259
En fin de période	3 215 110	1 861 763	2 422 675
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	18 117	19 152	19 152
En fin de période	22 201	15 865	18 117
VALEUR LIQUIDATIVE	144,818	117,350	133,724
TAUX DE RENDEMENT	8,30%	11,25%	26,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable Actions de type capitalisation, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 24 Février 2000 à l'initiative de la société « UBCI » sous forme mixte et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 10 janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la Société « L'UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé « UBCI Bourse » depuis le 15 mars 2024, le dépositaire étant l'« UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2026 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Mars 2026.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2026 à D : 2.555.522 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		2 202 630	2 555 522	79,48%
	Actions		2 202 630	2 555 522	79,48%
TN0003400058	AMEN BANK	4 950	298 480	298 480	9,28%
TN0007300015	ARTES	2 233	27 468	28 944	0,90%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	1 231	74 831	90 071	2,80%
TN0007830011	ASSURANCES MAGHREBIA	800	47 560	58 291	1,81%
TNDKJ8O68X14	MAGHREBIA VIE	7 937	47 149	68 187	2,12%
TN0004700100	ATL	13 954	54 414	113 641	3,53%
TN0001800457	BIAT	1 261	129 687	178 809	5,56%
TN0002200053	BT	24 070	130 634	161 726	5,03%
TN0003100609	BNA	6 706	85 655	99 329	3,09%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	98 299	204 685	190 602	5,93%
TN0007550015	CITY CARS	1 814	39 986	41 597	1,29%
TN0004200853	C I L	2 286	76 384	76 496	2,38%
TN0007410012	ENNAKL	3 818	46 615	68 732	2,14%
TN0007210016	ESSOKNA	5 244	19 598	19 738	0,61%
TN0007570013	EURO CYCLE	5 950	71 093	67 895	2,11%
TN0007530017	OTH	7 508	67 304	70 853	2,20%
TNQPQXRODTH8	SMART TUNISIE (AA)	2 946	56 662	58 293	1,81%
TN0001100254	SFBT	7 998	93 995	114 739	3,57%
TN0006560015	SOTUVER	9 029	119 200	156 879	4,88%
TN0001400704	SPDIT	7 320	93 008	103 380	3,22%
TN0006060016	STAR	3 057	143 017	196 067	6,10%
TN0007440019	TELNET	13 347	89 215	107 523	3,34%
TN0002100907	TUNISIE LEASING & FACTORING	1 000	39 800	40 128	1,25%
TN0007270010	TPR	2 592	35 433	35 446	1,10%
TN0003900107	UIB	636	15 784	17 176	0,53%
TN0007720014	UNIMED	10 935	94 973	92 499	2,88%
	TOTAL GENERAL		2 202 630	2 555 522	79,48%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				78,60%

NOTE 5 : OPERATEURS CREDITEURS

Ce poste totalise au 31 Mars 2026 un montant de 10.384 dinars contre 11.585 dinars à la même date de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Gestionnaire	2 756	1 831	2 401
Dépositaire	690	975	1 144
Distributeurs	6 938	8 778	10 298
TOTAL	10 384	11 585	13 843

NOTE 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Ce poste totalise au 31 Mars 2026 un montant de 25.943 dinars contre 22.061 dinars à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2026</u>	<u>31/03/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
CMF	263	158	204
Charges à payer	25 679	21 903	25 509
TOTAL	25 943	22 061	25 713

NOTE 7 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2026 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	2 370 233
Nombre de titres	18 117
Nombre d'actionnaires	46

Souscriptions réalisées

Montant	581 405
Nombre de titres émis	4 444
Nombre d'actionnaires nouveaux	6

Rachats effectués

Montant	(47 099)
Nombre de titres rachetés	(360)
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables	22 144
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	230 567
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	16 369
Frais de négociation de titres	(4 772)

Capital au 31-03-2026

Montant	3 168 847
Nombre de titres	22 201
Nombre d'actionnaires	52

NOTE 8 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres accusent un solde nul pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026, contre le même solde pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
<u>Dividendes</u>			
- des actions	-	-	100 181
TOTAL	-	-	100 181

NOTE 9 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 9.654 dinars contre 6.417 dinars pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Rémunération du gestionnaire	2 758	1 833	8 315
Rémunération du dépositaire	690	458	2 079
Rémunération des distributeurs	6 206	4 125	18 709
TOTAL	9 654	6 417	29 103

NOTE 10 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2026 à 6.646 dinars contre 5.631 dinars pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2026	du 01/01 au 31/03/2025	Année 2025
Redevance CMF	690	458	2 079
Services bancaires et assimilés	11	26	2 686
Taxes	423	172	691
Frais de publications	1 478	1 447	5 873
Honoraires CAC	1 485	976	5 771
Jetons de Présence	1 973	1 967	8 000
Autres	587	585	2 381
TOTAL	6 646	5 631	27 481

NOTE 11 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS

Rémunération du gestionnaire : La gestion de l'UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé la société « UBCI Bourse ». Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire : L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs : L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeurs. En contrepartie de leurs services, ils perçoivent une rémunération de 0,9% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux au prorata de leurs distributions.

Union Capital a suspendu la facturation de sa part à compter du troisième trimestre 2025, dans l'attente de la régularisation de sa situation et de l'obtention de l'agrément relatif au changement de distributeur.